

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00574

Numéro SIREN : 423 972 850

Nom ou dénomination : A.T.P.F. BREMAND

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2021 sous le numéro de dépôt 12301

BAMAUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Christophe BAILLARGEAU
Rodolphe MASSON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
A.T.P.F. BREMAND
Société à Responsabilité Limitée
En Société par Actions Simplifiée**

- = -

**A.T.P.F. BREMAND
Société à Responsabilité Limitée
au capital 45 000 Euros
Siège social : 101 Route de Nantes
85210 SAINTE HERMINE
423 972 850 RCS LA ROCHE SUR YON**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
A.T.P.F. BREMAND
Société à Responsabilité Limitée
En Société par Actions Simplifiée**

- = -

**A.T.P.F. BREMAND
Société à Responsabilité Limitée
au capital 45 000 Euros
Siège social : 101 Route de Nantes
85210 SAINTE HERMINE
423 972 850 RCS LA ROCHE SUR YON**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 17 Novembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société A.T.P.F. BREMAND a pour objet :

- L'entreprise de pompes funèbres, funérarium, négoce d'articles funéraires et, d'une manière générale de tous produits se rapportant à l'activité précitée,
- La marbrerie, la fabrication et l'édification de tous monuments funéraires en toutes matières,
- Les ambulances, taxis, transports de corps avant et après mise en bière,
- Les transports publics ou routiers de personnes,
- La location de véhicules industriels,
- Le négoce de matériaux et marchandises,
- La création, l'acquisition, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou à l'autre des activités spécifiées,
- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes les opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social,
- Toutes les opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Cette société clôture ses comptes le 30 Juin de chaque année.

Dans le cadre de la transformation, l'arrêté des comptes au 30 Juin 2021, montre les éléments financiers suivants :

- L'actif immobilisé au 30 Juin 2021 s'élève à 2 081 791 €.
- L'actif circulant au 30 Juin 2021 s'élève à 2 156 135 €. Le montant des liquidités à la date de la situation s'élève à 1 463 889 €.
- Au niveau du passif, les capitaux propres au 30 Juin 2021 s'élèvent à 2 716 006 € et représentent 64,08 % du total du bilan. Le capital social de la structure est de 45 000 €.
- Les dettes s'élèvent à 1 521 920 €. Des emprunts et dettes financières divers s'élèvent à 864 668 €.
- Le résultat net de la société au 30 Juin 2021 est bénéficiaire, il s'établit à 516 072 €.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;
- il n'a pas été constaté d'avantages particuliers.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

La Roche-sur-Yon,
Le 19 Novembre 2021

BAMAUDIT
Société de commissariat aux comptes
et à la transformation

Rodolphe MASSON
Commissaire à la transformation

